

**COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND REIMS
BUDGET PRIMITIF 2023**

**NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN
APPLICATION DE
L'ARTICLE L 2313-1 DU CGCT**

—

1^{ÈRE} PARTIE

RAPPEL DES

PRINCIPES

BUDGÉTAIRES

APPLIQUÉS DEPUIS 2017

—

Les principes budgétaires, bases du BP 2023

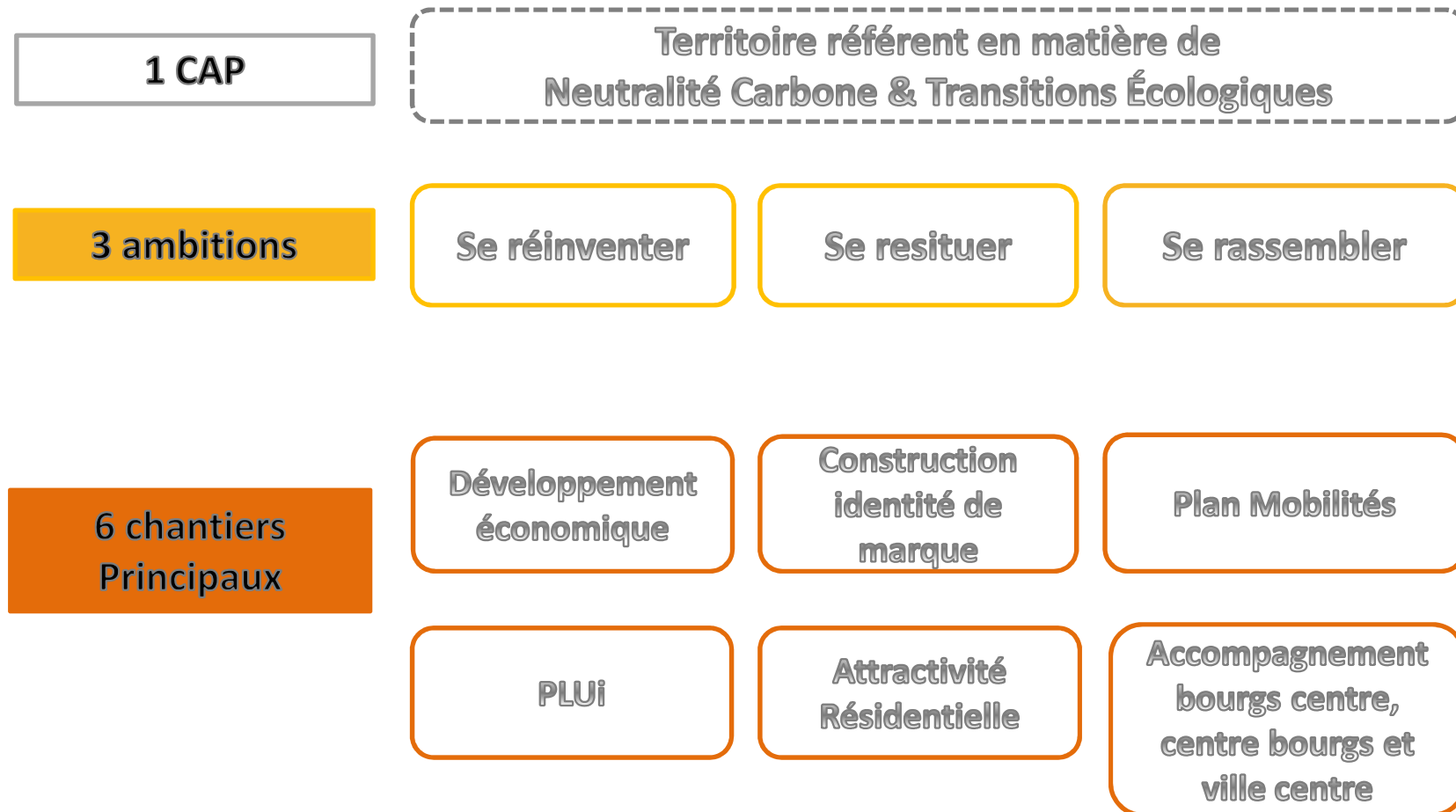
- ➔ **Gestion exigeante en matière de dépenses de fonctionnement**, en dépit des hausses de dépenses consécutives aux décisions de l'Etat ou induites par l'inflation,
- ➔ Mise en œuvre de la **programmation pluriannuelle d'investissement** selon les orientations prévues par le projet de territoire,
- ➔ Maintien d'une **fiscalité attractive** et limitée aux seuls besoins de financement,
- ➔ **Limitation maximale du recours à l'emprunt**, avec le maintien d'une cible de capacité de désendettement proche de 6 ans en fin de mandat.

**2^{NDE} PARTIE –
UN ENGAGEMENT
FORT POUR LE
PROJET DE
TERRITOIRE**

—



Notre projet de territoire



La montée en puissance du projet de territoire

Elle s'illustrera tout particulièrement :

- Par la déclinaison du **plan climat air-énergie territorial (PCAET)**, avec :
 - l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments communautaires,
 - l'accompagnement du déploiement de projets d'ENR,
 - le lancement du marché de collecte des biodéchets de nos cantines scolaires,
 - le démarrage, d'un ambitieux plan de conversion en led de la totalité de l'éclairage public .
- Par le lancement, sur la plaque de Bazancourt-Pomacle, de la **nouvelle zone de bioéconomie** du Grand Reims,
- Par le déploiement à grande échelle de la **nouvelle identité de marque** du territoire,
- Par la mise en œuvre du **Plan Mobilités**,
- Par l'achèvement du chantier de **refonte de la carte scolaire**, et la poursuite des **travaux dans nos écoles**.

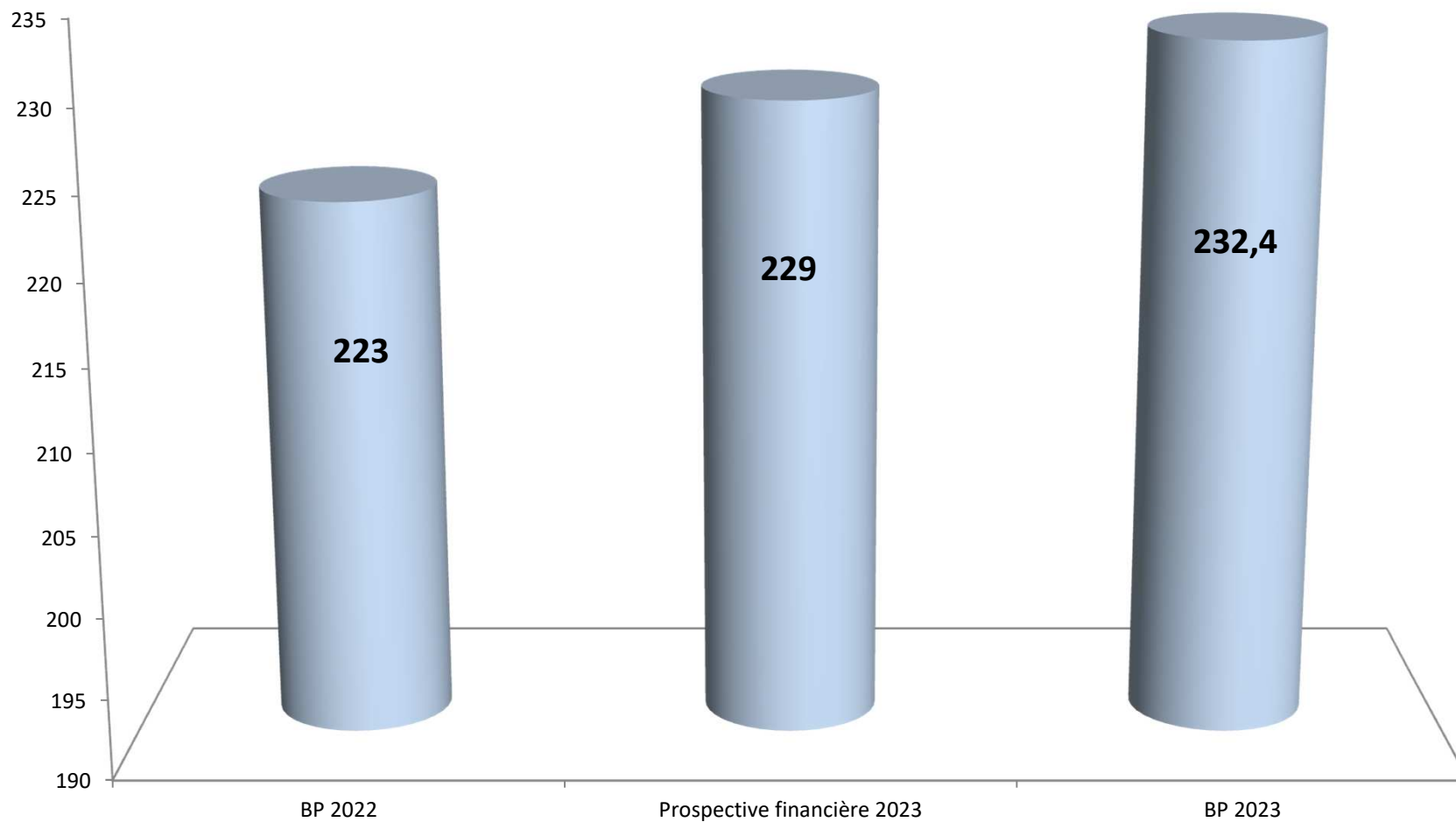
3EME PARTIE
LES ÉLÉMENTS
MARQUANTS

BUDGET PRINCIPAL

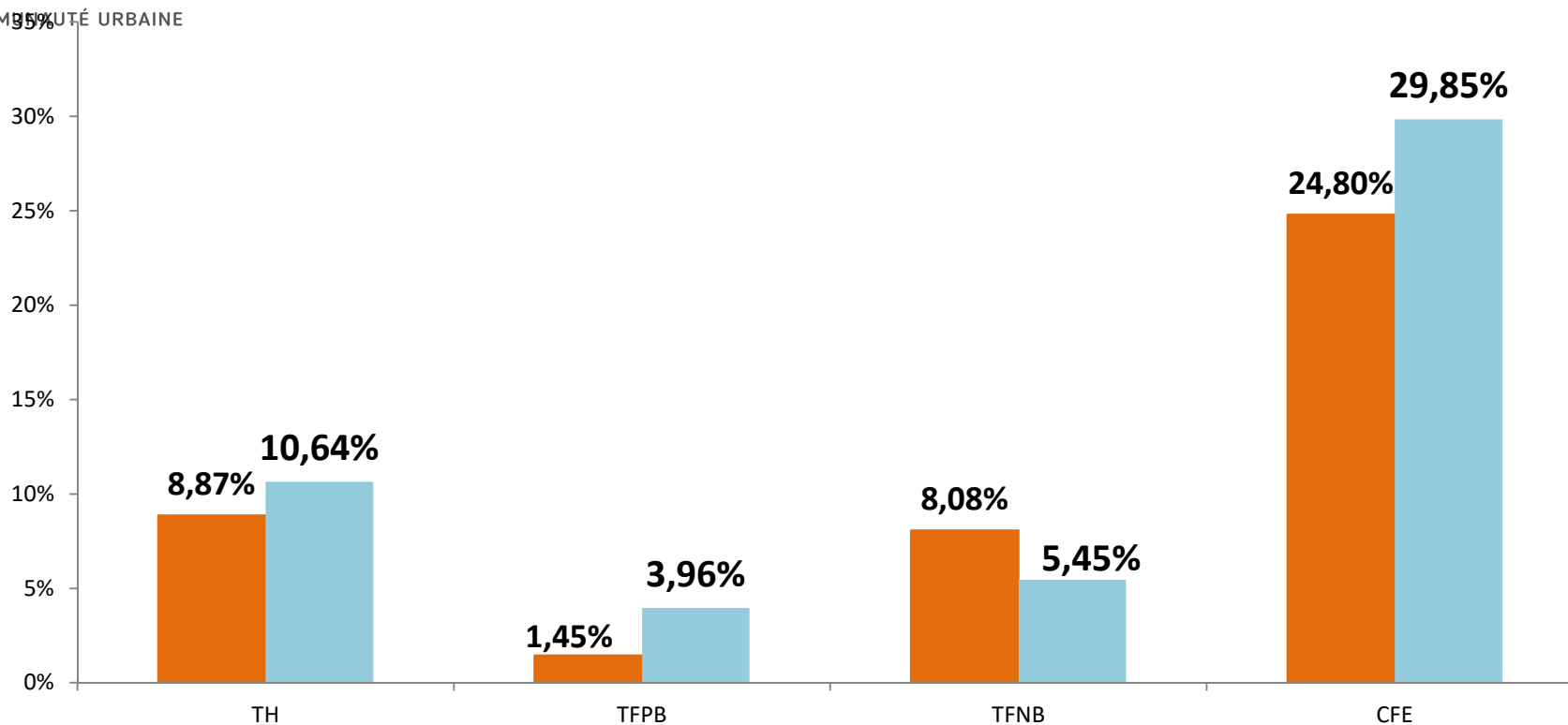
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

—

Recettes de fonctionnement (M€)



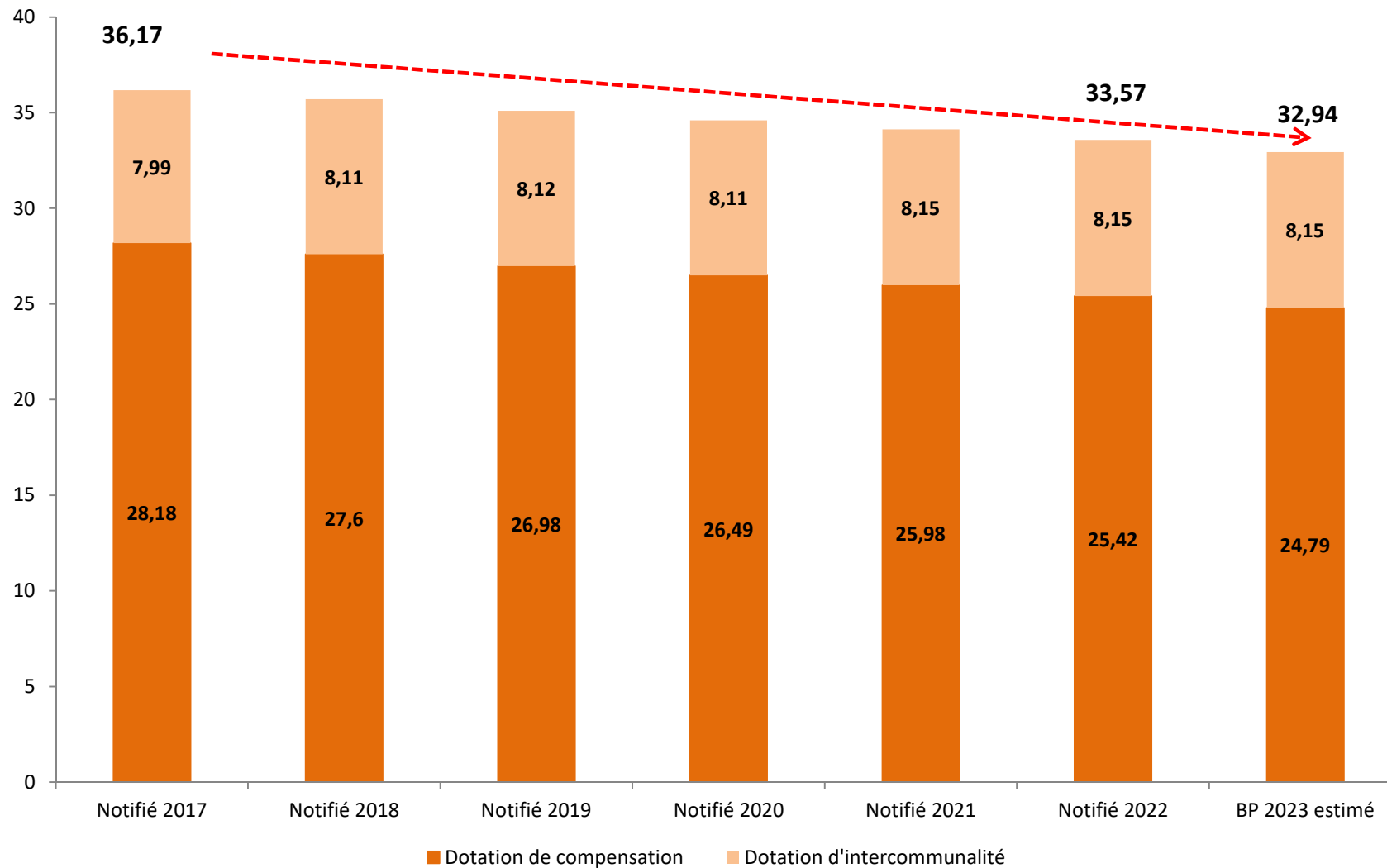
Une fiscalité attractive



■ Grand Reims ■ Ensemble des EPCI des villes > 100 K hab.

La Communauté urbaine du Grand Reims affiche des taux de fiscalité nettement inférieurs à la moyenne nationale (à l'exception du foncier non bâti, qui représente moins de 1% du produit des impôts et taxes)

Des Dotations de l'Etat en baisse



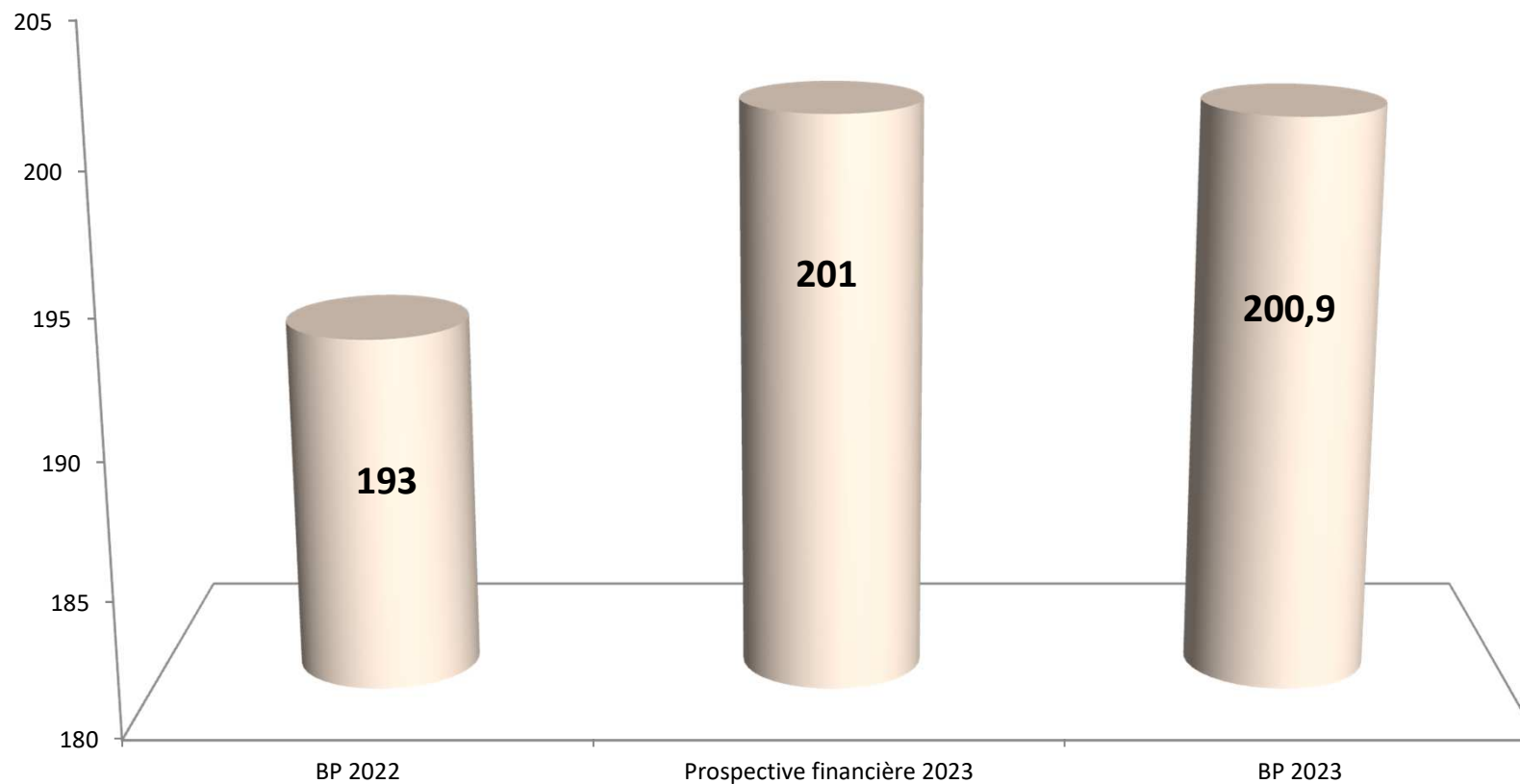
→ Une baisse de 3,2M€ des dotations annuelles

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

—

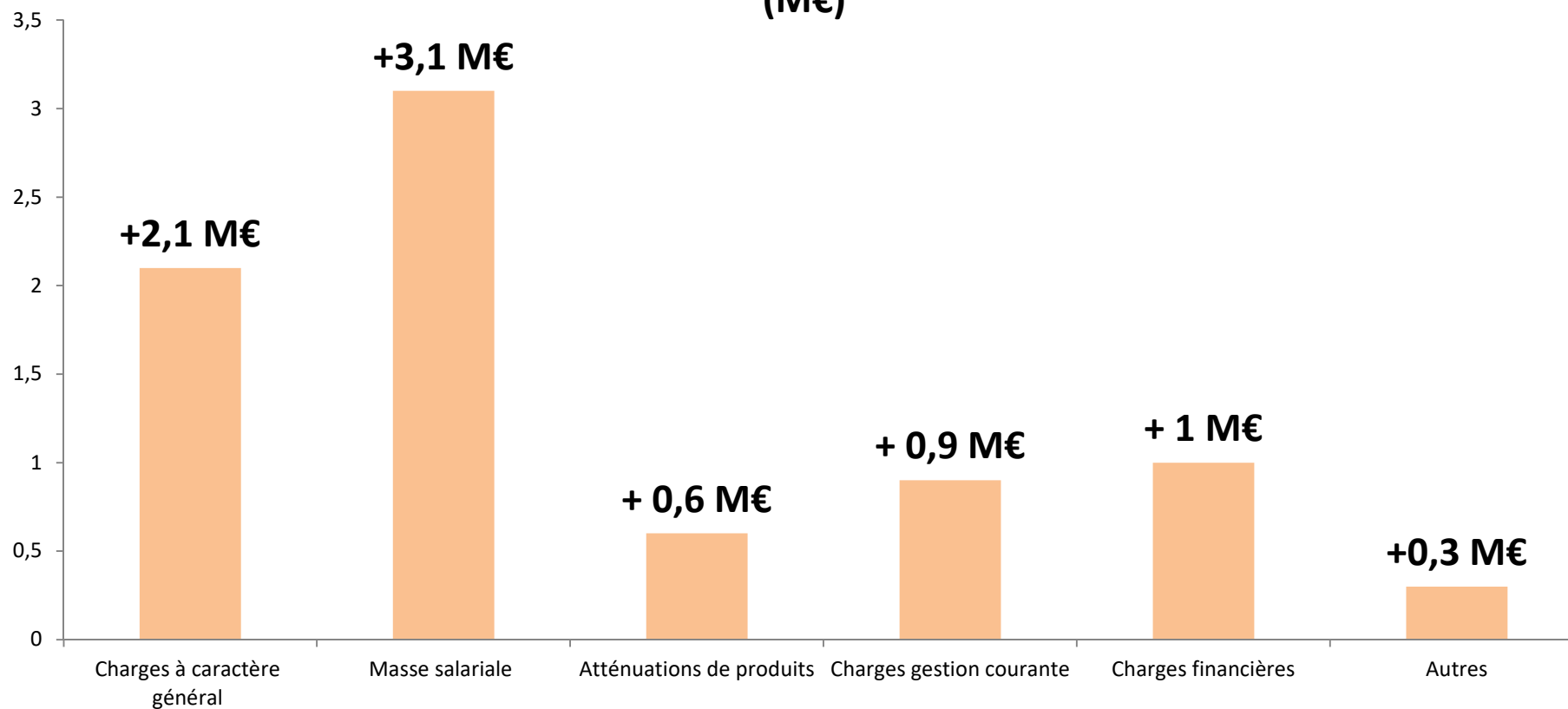
La maîtrise des Dépenses Réelles de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (M€)

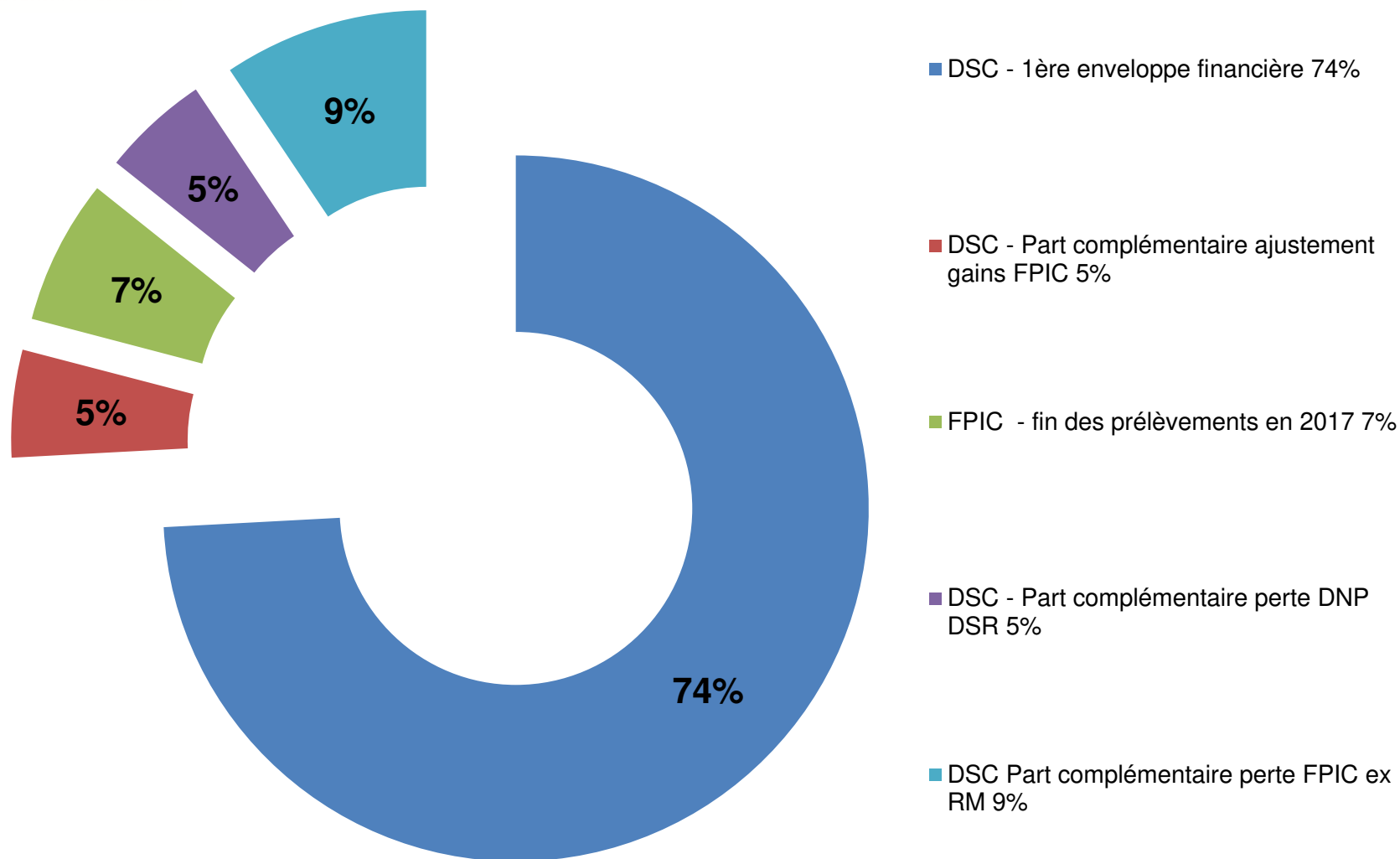


La maîtrise des Dépenses Réelles de Fonctionnement

Evolution des inscriptions par chapitre entre le BP 2022 et le BP 2023
(M€)



Une solidarité communautaire stabilisée

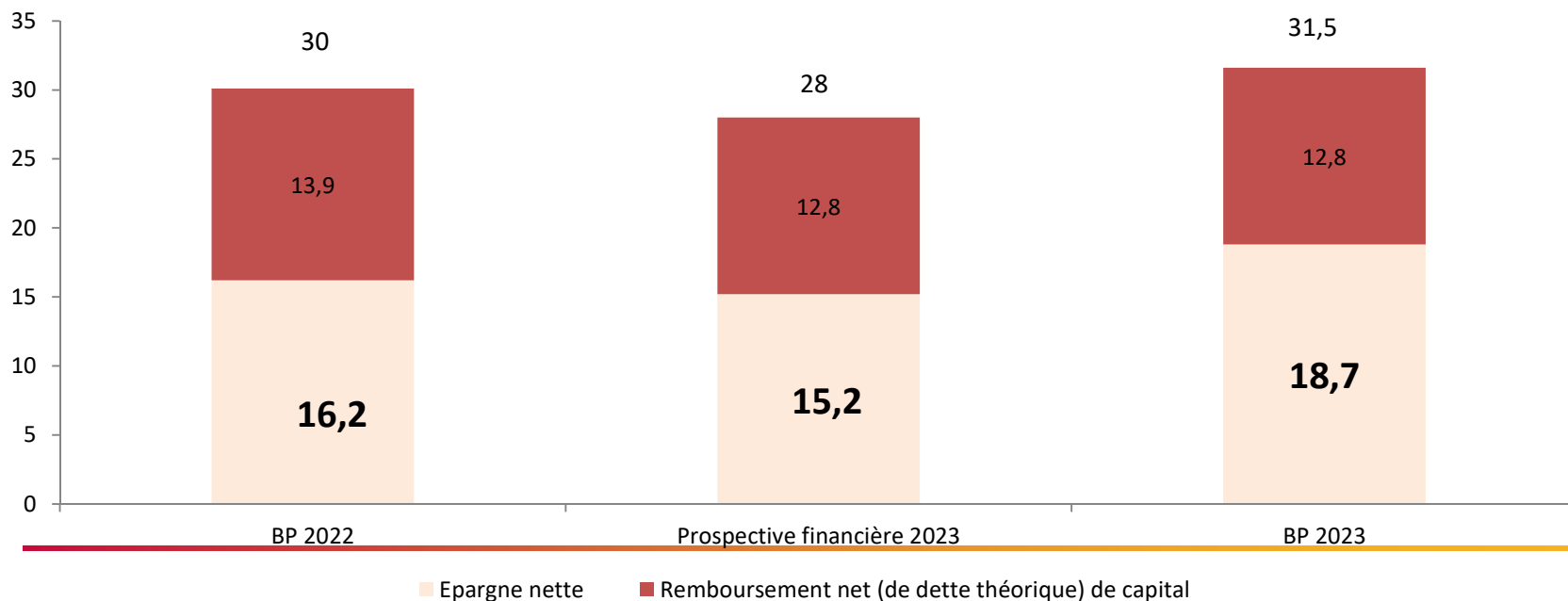


L'ÉPARGNE

—

M€	BP 2022	BP 2023
Total des dépenses réelles de fonctionnement	192,9	200,9
Total des recettes réelles de fonctionnement	222,9	232,4
Épargne brute (recettes – dépenses)	30	31,5
Remboursement en capital	13,9	12,8
Épargne nette	16,2	18,7

Épargne nette(M€)

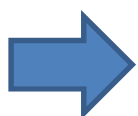
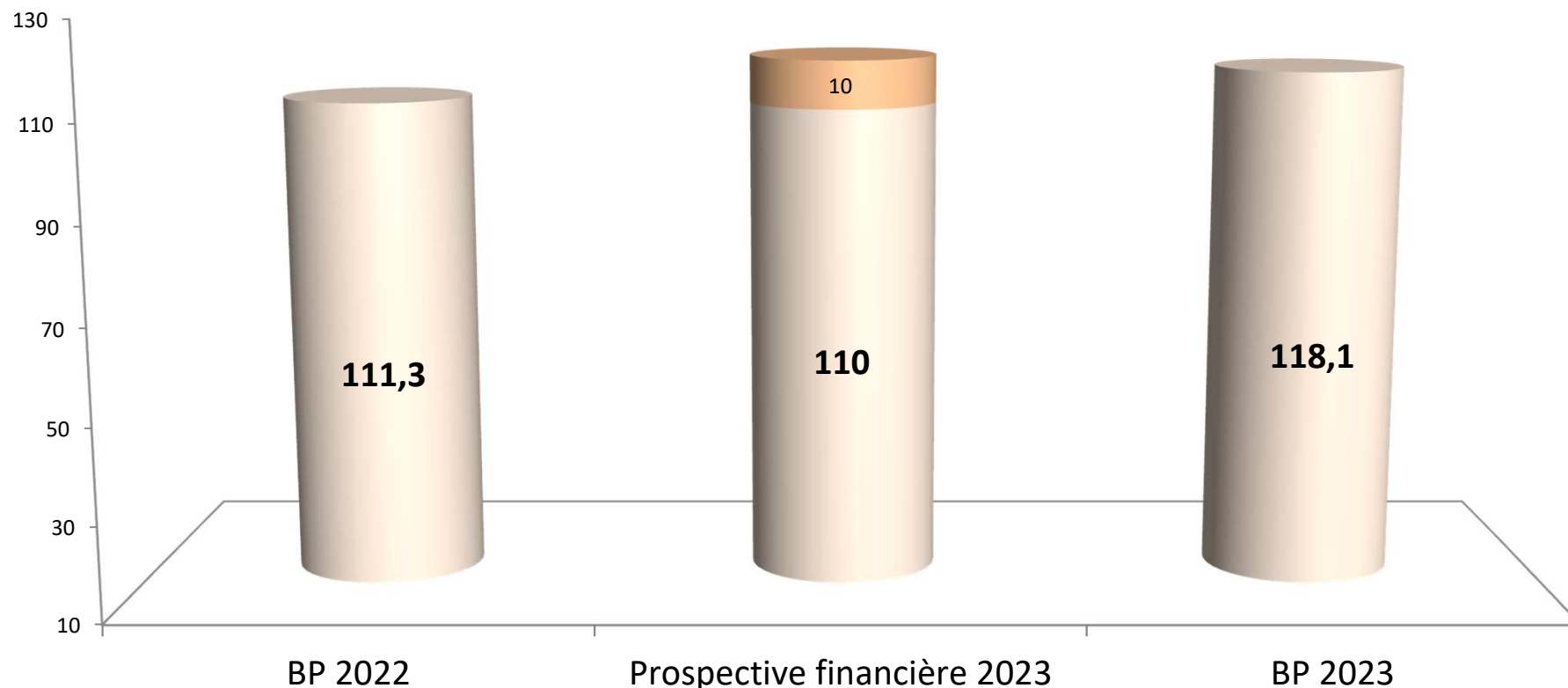


UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

—

118,1 M€ d'investissement (dont 114,1M€ dans la PPI)

**Dépenses d'investissement (M€)
budget principal**



Courant : 50,2 M€



Projet : 67,9 M€

75 autorisations de programme ¹⁹

50,2 M€ d'investissement courant – Budget principal

	TOTAL CP M€
complexe aqualudique	2,1
enseignement supérieur et dvt économique	1,03
patrimoine de la collectivité et espaces verts	3,4
eaux pluviales	5
incendie et secours	0,4
éclairage public (ex RM)	4,3
équipements numériques, mobiliers, véhicules	2,7
voirie Ville de Reims	11,7
voirie et ouvrages d'art (hors Reims) éclairage public (hors ex RM) et ex voiries intercommunales	13,3 + 0,45
affaires scolaires et petite enfance	1,8
autres	4
TOTAL CP 2023	50,2 M€

67,9 M€ d'investissement de projet – Budget principal

Quelques exemples d'autorisations de programme	CP 2023 M€
Fonds de soutien à l'investissement communal	1,0
PNRU 2 (Orgeval, Croix Rouge, Châtillons, Europe)	7,8
Val de Vesle - Extension de l'école et création cantine	2,2
ESAD - Relocalisation	3,4
Warmeriville - Création de 2 micro-crèches	0,9
Port Colbert	2,8
Aménagement secteur le Linguet - création d'un giratoire	1,1
Parvis Eglise Saint André	4,9
Witry-lès-Reims - Réhabilitation école maternelle Jules Verne	0,6



un haut niveau d'investissements, traduction du projet de territoire – **tous budgets**

Budgets	CP 2023 (en M€)
Principal	118,1
Eau potable	13,7
Assainissement	17,2
Transports	2,8
Ordures ménagères	17,1
Archéologie	0,12
Boucle locale	0,25
Camping	0,06
Phare de Verzenay	0,11
Total	169,4

contre 124,5M€ au budget 2021, et 147,9M€ au BP 2022

Investissements - TOUS BUDGETS

Les investissements spécifiques aux territoires

BUDGET		CP 2023 (M€)
Principal	Courant	18,2
	Projets	11
Eau Potable		6,4
Assainissement		5,4
Ordures ménagères		2,8
Autres		0,14
Total		44,0

Les investissements qui ne concernent que les 8 territoires représentent au minimum **26% des crédits 2023**

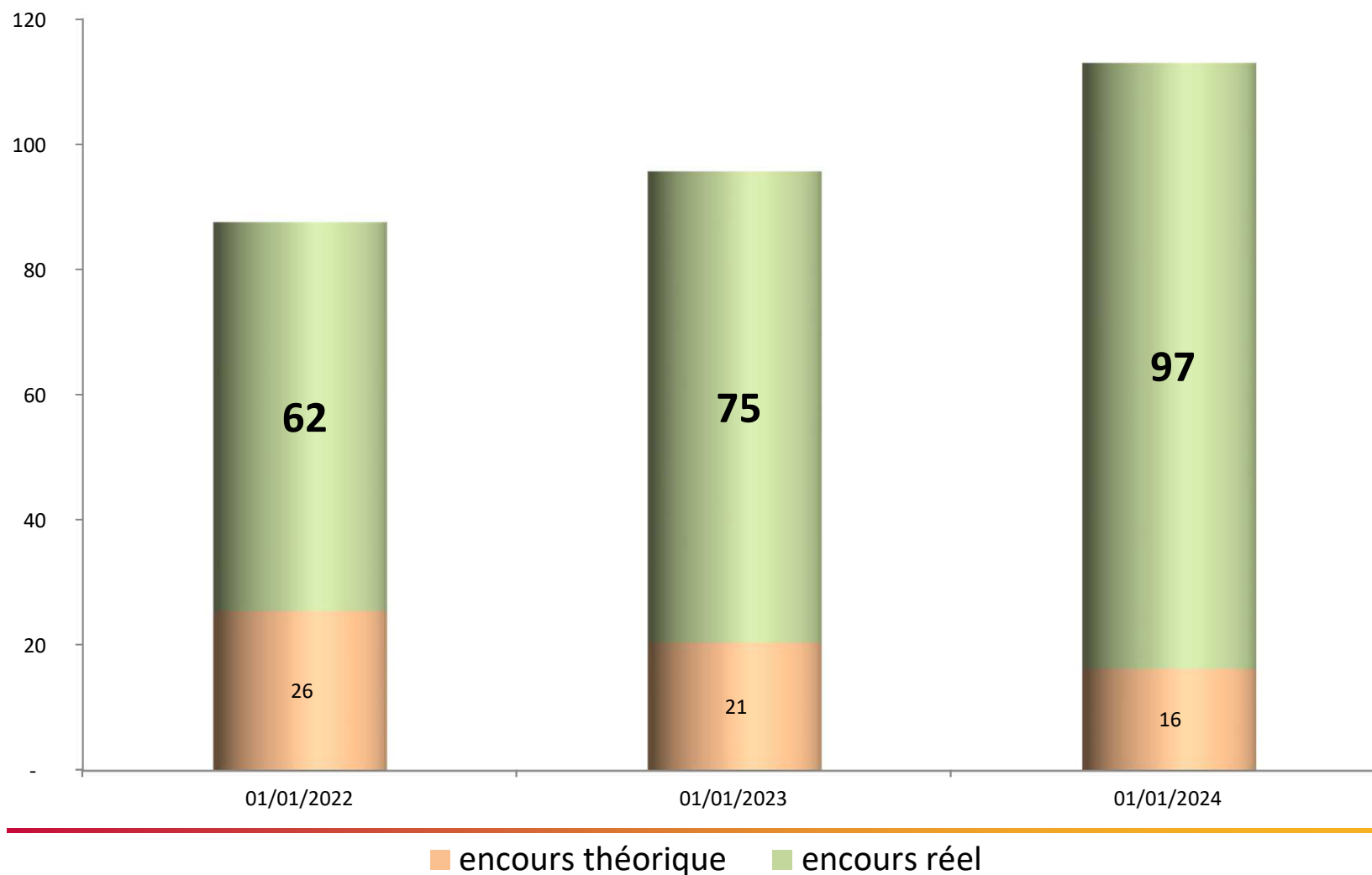
En effet s'ajoutent les opérations **qui concernent tout le Grand Reims** (aides aux entreprises, habitat, Losange etc...) mais dont la part dédiée aux 8 territoires n'est pas encore identifiée

UN ENDETTEMENT QUI RESTE MODÉRÉ

—

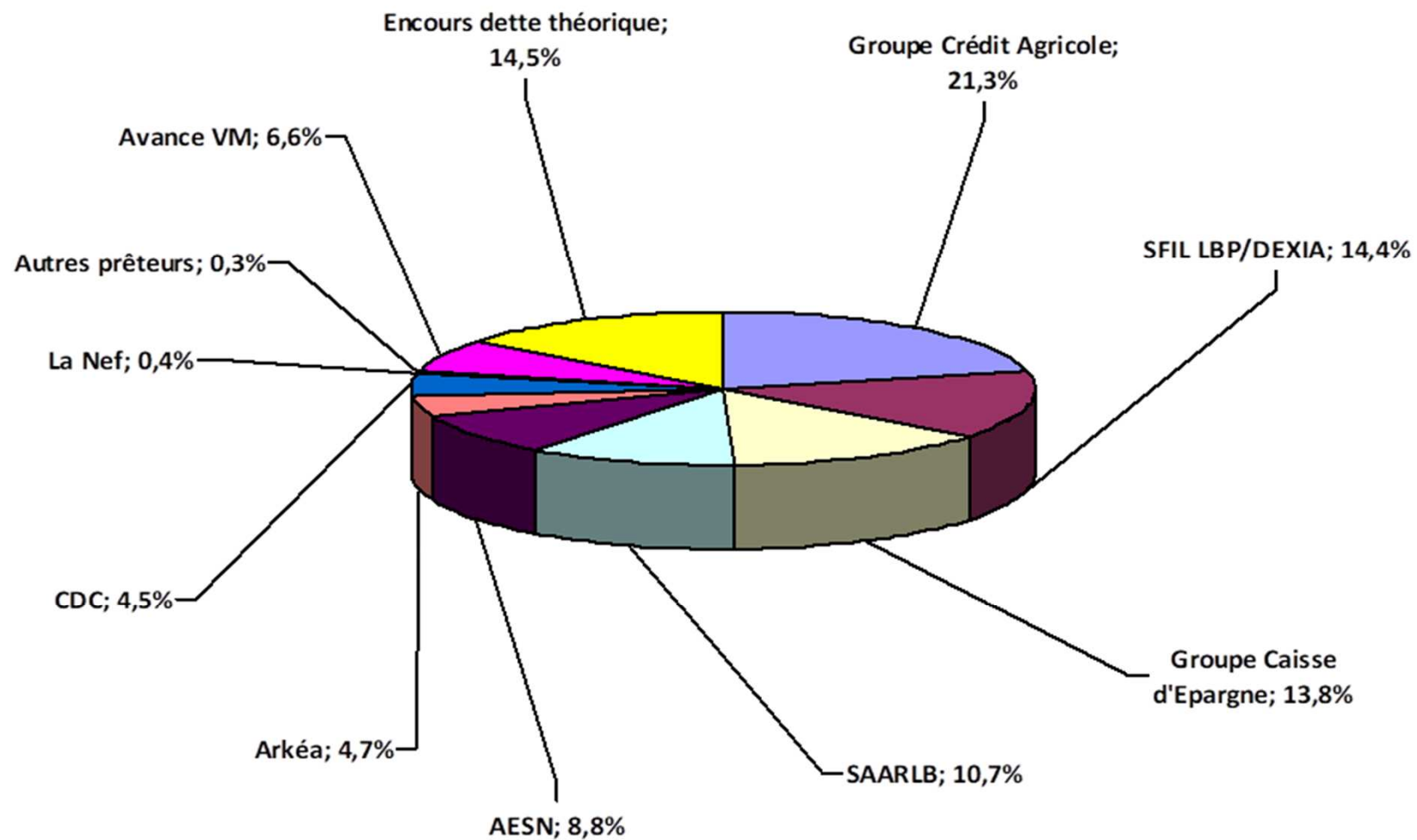
Une forte hausse des investissements impactant nécessairement le recours à l'emprunt

Encours de la dette (M€) – budget principal



Une forte hausse des investissements impactant nécessairement l'encours de la dette

BUDGETS (M€)	Encours estimé au 01/01/2022	Encours estimé au 01/01/2023	Encours estimé au 01/01/2024
Principal (dont théorique)	87,6	95,7	113
Eau	18,9	16,7	16,3
Assainissement	22	19,1	19,1
Transports	9,3	9,3	9,3
Ordures ménagères	0,5	0,4	0,3
ZA Pontfaverger	0,4	0,4	0,3
BUDGET GLOBAL	138,8	141,6	158,3



L'encours de la dette (ensemble des budgets)

UNE DETTE SECURISEE	1^{er} janvier 2023
Classification Gissler	A1 : 99,84% B1 : 0,16%

LE TAUX MOYEN DE LA DETTE	1^{er} janvier 2023
Taux moyen (dont dette théorique)	1,56% (1,21% en 2022)

Taux moyen de la strate au 31/12/2021 (Ville et EPCI de plus de 100 000 hab) : 1,73%

LA REPARTITION DE LA DETTE	1^{er} janvier 2023
Dettes à taux révisable	24 %
Dettes à taux fixe	76 %

4ÈME PARTIE

LES BUDGETS ANNEXES

—

Equilibre général en M€

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	40,6	45,8
Dépenses réelles	37,8	42,9
Epargne brute	2,9	2,9
Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	5,6	17,1

Un taux de couverture des dépenses par la TEOM de 95,6% au stade du BP avec des produits de TEOM encore basés sur une revalorisation de 3% (majoration de 1,2M€ si passage à 6,5%)

Une prospective à mettre à jour.

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	63,1	65,4
Dépenses réelles	62,5	64,6
Epargne brute	0,6	0,8

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	2,1	2,8

Une prévision de VM en hausse de 3,2 M€ de BP à BP (+ 0,1M€ p/r au CA 2022 attendu)

Une subvention du principal à 17,9M€ (contre 18,7M€ en 2022)

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	24,3	23,6
Dépenses réelles	17,3	18
Epargne brute	7	5,5

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	12,9	13,7

- Une dépense d'investissement conforme pour atteindre les objectifs de réalisation fixés dans la dernière prospective et les hypothèses d'harmonisation des prix de l'eau (11M€ + 2,1M€ métabolites)

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	27,9	27,4
Dépenses réelles	18,8	20
Epargne brute	9,1	7,4
Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	17,2	17,2

- Une dépense d'investissement conforme pour atteindre les objectifs de réalisation fixés dans la dernière prospective et les hypothèses d'harmonisation des prix de l'eau (17M€)

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	0,53	0,53
Dépenses réelles	0,27	0,29
Epargne brute	0,26	0,25

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	0,26	0,25

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	3,9	4,6
Dépenses réelles	3,9	4,6
Epargne brute	0,07	0,06

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	0,14	0,12

Un déficit cumulé fin 2022 aujourd'hui estimé à 1M€

- Expliqué par des reports d'opération
- Des recettes élevées pour 2023, qui devraient permettre de réduire sensiblement le déficit

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	0,49	0,49
Dépenses réelles	0,47	0,47
Epargne brute	0,02	0,02
Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	0,05	0,11

Une participation du budget principal stable à 232 K€

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	0,13	0,13
Dépenses réelles	0,12	0,13
Epargne brute	0,01	0

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
Dépenses d'équipement	0,07	0,06

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2022	BP 2023
Recettes réelles	0,5	0,4
Dépenses réelles	0,5	0,4
Epargne brute	0	0

Section d'investissement	BP 2022	BP 2023
néant		

Parc d'activité de la Husselle

- Au BP 2023, des dépenses de 474K€ pour des recettes de 1,16 M€,
- En conséquence, un remboursement d'avances de 0,7 M€

Parc d'activité de la Malle

- Au BP 2023, des dépenses de 84K€ et des recettes attendues à hauteur de 1,13K€,
- En conséquence un remboursement d'avances de 1,05K€

ZA Val des Bois

- Au BP 2023, un niveau de dépenses à 109K€, les recettes atteignant 143K€,
- En conséquence, un remboursement d'avances de 34K€

ZA de Pontfaverger Moronvillers

- Au BP 2023, des dépenses de 53K€ plus le remboursement d'un emprunt (44K€) et des recettes attendues à hauteur de 272€,
- En conséquence, un remboursement d'avances de 175K€

ZA de Bezannes

- Au BP 2023, des recettes de 2,2M€ et des dépenses de 3,5 M€,
- En conséquence la constitution d'avances de 1,3 K€

Etat des stocks d'avances (31/12/2021) :

- Bezannes : néant
- Val des Bois : 2,14M€
- Pontfaverger Moronvillers : 0,4M€
- La Malle : 4,15M€
- La Husselle : 5,27M€